### Informations de base

## 2013/2805(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Normes techniques relatives aux obligations de notification et de publication des positions courtes nettes, au détail des informations à fournir à l'Autorité européenne des marchés financiers au sujet de ces positions et à la méthode de calcul du volume d'échanges à appliquer pour déterminer les actions exemptées

Complétant 2010/0251(COD)

## Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

## Acteurs principaux

# Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ECON Affaires économiques et monétaires		
Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
JURI Affaires juridiques  (Commission associée)		

		Evénements clés				
vénement	Référence	Résumé				
ublication du document de base non-législatif	C(2012)04362					
ériode initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois						
nnonce en plénière de la saisine de la commission						
as d'opposition à l'acte délégué par le Parlement						
ér	iode initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois	iode initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois nonce en plénière de la saisine de la commission				

Informations techniques		
Référence de la procédure	2013/2805(DEA)	
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué	

Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué	
Modifications et abrogations	Complétant 2010/0251(COD)	
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Dossier de la commission	ECON/7/13619	

Portail de documentation				
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base non législatif	C(2012)04362	29/06/2012		